

Vote SNUipp - Mode d'emploi

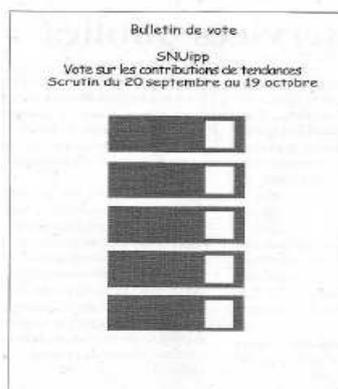
du 20 septembre au 19 octobre, chaque syndiqué vote !

Vous devez vous exprimer sur le vote d'orientation du SNUipp.

Tous les textes d'orientation se trouvent dans le supplément au n°344 de *Fenêtres sur cours* qui vous a été adressé vers le 20 septembre.

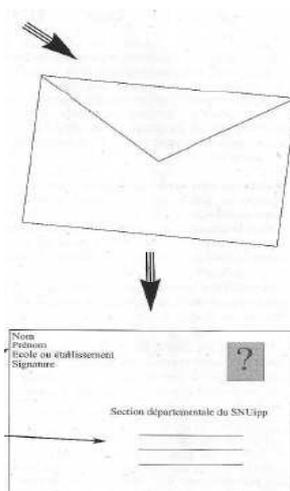


MODALITES DE VOTE



Insérez le bulletin de vote dans l'enveloppe vierge

Insérez l'enveloppe dans l'enveloppe à poster, complétez, Nom Prénom, et signez le dos de l'enveloppe et renvoyez à la section départementale du SNUIPP



**Date limite du vote
mardi 19 octobre**
Tenez compte des délais postaux
Votez
dès réception du matériel de vote

Si vous avez égaré le Supplément au n° 344 de Fenêtres Sur Cours

- Vous trouverez les textes d'orientation des différentes tendances sur notre site <http://29.snuipp.fr>
- Vous pouvez nous téléphoner au 02 98 53 76 77 ou nous adresser un courriel à snu29@snuipp.fr afin que nous vous fassions parvenir un nouveau matériel